**Le Maroc appelle à s'attacher aux éléments communs qui renforcent la cohésion interarabe**

Le Maroc a réitéré, mardi au Caire, son appel à s'attacher aux éléments communs qui renforcent la cohésion interarabe dans le sillage des tensions qui sévissent dans la région.

"Dans le cadre des liens historiques profonds, des relations de solidarité permanente et du partenariat stratégique renouvelé le liant à ses frères de tout le monde arabe, le Royaume du Maroc réitère son appel à s'attacher aux éléments communs qui renforcent la cohésion interarabe dans le sillage des tensions qui sévissent dans certains de nos pays", a dit la Secrétaire d'Etat près le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Mounia Boucetta, à l'ouverture de la 152è session du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau ministériel.

Le Maroc "appelle à faire preuve de retenue, à faire prévaloir la raison et la logique et à se référer aux valeurs de la fraternité arabe et islamique, fondées sur la coopération et la solidarité", a-t-elle ajouté.

Le Royaume plaide, à cet égard, pour des efforts soutenus en vue d'amener l'entourage régional et international à asseoir des relations de bon voisinage et de coopération, sur la base du respect de la souveraineté des Etats, de la préservation de leur intégrité territoriale et de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures", a poursuivi Mme Boucetta.

"Les menaces directes à la sécurité arabe commune nous imposent d'interagir avec positivité et prémonition en ces périodes difficiles", a-t-elle insisté, soulignant que "nous devons nous poser la question impérieuse de savoir comment reprendre les choses en main pour faire face à ces menaces".

La session d'aujourd'hui, a noté la secrétaire d'Etat, "nous offre l'occasion renouvelée de procéder à une analyse objective de la situation dans un monde arabe qui fait face, malheureusement, à tout genre de conflits et de plans intérieurs et extérieurs visant la division, le soutien du séparatisme, l'embrasement des différends frontaliers et tribaux, l'usure de la région et la dilapidation de ses ressources".

Elle a, ensuite, souligné "le défaut d'une vision commune claire pour relever ces défis, de sorte à préserver la sécurité des Etats, leur stabilité et leur intégrité territoriale".

Cette vision, a estimé Mme Boucetta, doit reposer sur une approche politique, économique, sociale et culturelle "multidimensionnelle" en vue de prémunir et d'appuyer la sécurité arabe, relever les défis communs et gérer les conflits qui éclatent entre Etats arabes et ce, sur la base du respect de la Charte de la Ligue arabe et des valeurs arabes ancrées liées au règlement des différends via le dialogue, l'entente et la réconciliation".

Sur un autre registre, la secrétaire d'Etat a affirmé que la cause palestinienne demeure "au coeur du conflit au Moyen-Orient et aucune paix globale et durable ne peut être imaginée sans un règlement de cette question".

Cette cause, a-t-elle dit, jouit de la pleine sollicitude de SM le Roi Mohammed VI, président du Comité Al Qods, qui ne cesse d'entreprendre les efforts en soutien aux droits légitimes du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant sur les frontières du 4 juin 1967 et avec Al Qods Est comme capitale, sur la base des résolutions internationales afférentes et de l'initiative de paix arabe et selon la solution à deux Etats, retenue par la communauté internationale pour mettre fin au conflit palestino-israélien.

La délégation marocaine participant à ce conclave comprend également l'ambassadeur du Maroc au Caire et le représentant permanent du Royaume auprès de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Tazi, le directeur de l'Orient, du Golfe, des organisations arabes et islamiques près le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Fouad Akhrif et le chef de la Division des Organisations arabes et islamiques au sein de ce ministère, Abderrahim Mouzian.

L'ordre du jour de cette 152ème session comporte plusieurs points principaux, notamment la question palestinienne et le conflit israélo-arabe, les moyens de mise en oeuvre de l'Initiative de paix arabe, les récentes violations israéliennes à Al-Qods occupé et le statut de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

-MAP-10/09/19